D. Tudor, La cohors I Lingonum en Dacie : p. 1523-1530.
O. W. von Vacano, Ein Beitrag zur Klärung etruskischer Jenseitsvorstellungen : p. 1531-1553.
G. Vallet, L'introduction de l'olivier en Italie centrale d'après la céramique : p. 1554-1563.
A. W. Van Buren, Some Families formed by Roman Soldiers : p. 1564-1570.
V. Van Essen, Groupe en bronze du Musée étrusque de Florence : p. 1571-1577.
A. Varagnac, L'art préfrançais : p. 1578-1585.
F. Vasselle, L'amphithéâtre romain d'Amiens : p. 1586-1600.
M. J. Vermaseren, Portrait romain d'un jeune inconnu : p. 1601-1604.
H. Vertet, Le Mercure gallo-romain dans le centre de la Gaule : p. 1605-1616.
P. Veyne, Trimalchio Maecenatianus : p. 1617-1624.
F. Villard, La chronologie du commerce étrusque d'exportation : p. 1625-1635.
J. B. Ward Perkins, Etruscan Engineering : p. 1636-1643.
S. Weinstock, Fortuna Viscata : p. 1644-1648.
E. Will, Le sel des Morins et des Ménapiens : p. 1649-1657.

J. Marouzeau.

Épigraphie et Numismatique.

Giovanna Sotgiu, *Studi sull' epigrafia di Aureliano* : Università di Cagliari, Facolta di Lettere et di Magisterio, 1961, 97 pages, 1.000 lires.

L'épigraphie latine, discipline auxiliaire de l'histoire romaine, est fondée — on ne le dira jamais assez — sur le rassemblement d'inscriptions similaires afin d'en former une série dont les éléments serviront à s'expliquer mutuellement. Il est donc louable que M. Piero Meloni, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Cagliari en Sardaigne, ait proposé à une de ses élèves, Mlle G. Sotgiu, de compléter la série de documents épigraphiques que le regretté L. Homo[1] avait naguère réunie dans sa thèse principale sur le règne de l'empereur Aurélien.

L'ouvrage de Mlle Sotgiu, dont nous apprécions le zèle et la diligence, se divise en cinq chapitres qui traitent successivement de la *tribunicia potestas*, du nom de l'empereur et de sa titulature, des milliaires et du réseau routier, des gouverneurs de province, et enfin de l'épouse d'Aurélien, Ulpia Severina. Cet exposé est suivi d'un appendice de quinze pages où figurent toutes les inscriptions que L. Homo n'avait pas pu

1. L. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien (270-275)*, 1904.

faire paraître dans l'appendice similaire que l'on trouve aux pages 350-361 de sa thèse.

Le chapitre le plus important — et le mieux réussi — est certainement le premier, comme M. Meloni l'a justement souligné dans sa préface. Il s'agissait de trancher la question fort controversée de savoir si Aurélien a renouvelé ses puissances tribuniciennes le jour anniversaire de son avénement ou bien le 10 décembre, date à laquelle les tribuns de la plèbe entraient depuis toujours en fonction. En reprenant, rectifiant et complétant les données fournies par le travail de deux savants américains, MM. I. F. Kramer et T. B. Jones[1], l'auteur a démontré que c'est bien le 10 décembre qui devra désormais être retenu en tant que date du renouvellement par Aurélien de la *tribunicia potestas*. Ce résultat fait bien apparaître le caractère conservateur de ce règne et n'a donc rien qui puisse nous surprendre.

Le second chapitre, sur le nom et la titulature d'Aurélien, groupe tous les renseignements à notre disposition. Il nous plaît de souligner que l'auteur n'a pas accepté l'interprétation de son prédécesseur Homo, lequel comprenait (p. 65, note) le texte de *C. I. L.* III, 14459 : *Ger(manico) max(imo) bis cos(uli)* en mettant la virgule après *bis*, alors qu'il ne faut pas séparer cet adverbe numéral du nom qui suit ; en effet Aurélien a été *bis consul* en 274.

L'étude des milliaires et du réseau routier au chapitre 3 conduit l'auteur à des observations intéressantes. M^lle^ Sotgiu souligne que les formules précédant la titulature impériale varient de province à province et elle confirme la thèse de ses prédécesseurs[2], selon laquelle l'implantation des bornes ne prouve nullement une réfection ou réparation de la route en question. Il s'agit plutôt d'un hommage rendu à l'empereur de la part des villes situées le long des voies qui manifestent ainsi leur loyalisme envers le prince.

Que l'on nous permette d'ajouter ici un document qui n'a pas attiré l'attention de l'auteur. Il s'agit d'un milliaire de Timgad, *C. I. L.* VIII, 22313, dont voici le texte : [- - -] | *pont(ifici) max(imo) [tr(ibunicia)]* | *pot(estate)V consuli* | *II patri patr(iae)* | *proconsuli* | *resp(ublica) coloniae* | *Thamug(adensium)*. R. Cagnat, le premier éditeur[3] de cette inscription, avait hésité et avait finalement proposé d'attribuer ce fragment soit à Sévère Alexandre, soit à Gordien III, ce qui le datait des années 226 ou 242 respectivement. En examinant cependant les réfections de

1. I. F. Kramer et T. B. Jones, *A. J. Ph.*, LXIV, 1943, p. 83.

2. H. Nesselhauf, *Germania*, XXI, 1937, p. 175 ; P. Salama, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, 1951, p. 74 ; Id., *Revue africaine*, XCV, 1951, p. 268 ; cf. G. Sotgiu, *l. l.*, p. 54, n. 85.

3. E. Boeswillwald, R. Cagnat et A. Ballu, *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*, 1892-1905, p. 149.

routes auxquelles ces deux empereurs ont procédé en Afrique, l'on s'aperçoit qu'aux dates indiquées aucun autre milliaire n'y a été planté. En revanche, l'on connaît au moins quatre bornes de Numidie, à savoir *C. I. L.* VIII, 10177 ; 10217 ; 22449, et *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, LIX, 1929, p. 397, n° 12, qui ont été érigées à la même date que le milliaire de Timgad, puisqu'elles portent l'indication de la cinquième puissance tribunicienne et du second consulat : *trib. pot V, cos. II.* La borne que nous venons de citer porte en outre le titre de *pater patriae* écrit en toutes lettres, graphie qui correspond à celle du fragment de Timgad à cela près que l'on a omis de graver les trois dernières lettres de *patriae.* Or cette particularité ne se retrouve pas sur les milliaires de Sévère Alexandre ou de Gordien III. Nous venons de l'observer en revanche sur une autre colonne mutilée de Timgad publiée par M. Salama[1], où l'on remarque également que le titre de proconsul est écrit en toutes lettres, ce qui nous incline à attribuer ce fragment à Aurélien. Ces suggestions montrent le parti que l'on peut tirer de cette série de milliaires à condition de ne pas se borner aux textes datant certainement du règne d'Aurélien, mais de les intégrer dans l'ensemble de tout ce groupe de textes.

Les gouverneurs de province du chapitre IV constituent la partie la plus ardue de tout l'ouvrage. L'auteur a suivi les traces de L. Homo (p. 349), mais elle a su renouveler le sujet, puisque le nombre de titulaires connus depuis 1904 a augmenté considérablement.

C'est ainsi que le nom de Firmus, *dux limitis Africani idemque proconsule*, figure parmi les gouverneurs, bien que M^lle^ Sotgiu mentionne elle-même (p. 59) que le passage de l'*Histoire Auguste* d'où est tiré ce renseignement ne mérite qu'une créance limitée, étant donné qu'il s'agit d'un document reproduit par cette source. Elle estime cependant pouvoir négliger les réserves de ses devanciers en alléguant la découverte récente d'un savant roumain, M. D. M. Pippidi[2], lequel aurait retrouvé un préfet du prétoire dans une inscription de Scythie Mineure, dont le nom de Capito était déjà connu par la *Vita Probi*, 10, 6-7. Mais ce parallèle est inopérant ; il s'agit, en effet, d'un certain [M]άρκιος Καπίτων Κυιντι[ανοῦ Μαρκίου Τούρβω]νος ἐπάρχου πραιτωρίου [... ἀπ]ελεύθερος, comme nous avons essayé de le démontrer dans le compte rendu[3] du travail de M. Pippidi, auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur.

Nous sommes en revanche d'accord avec l'auteur pour dater le gou-

1. P. Salama, *B. A. C. T. H.*, 1951-1952, p. 234, n° 16.
2. D. M. Pippidi, *Dacia*, N. S. II, 1958, p. 249 et suiv. = *Contributii la Istoria Veche a Romîniei*, 1958, p. 223-233.
3. H.-G. Pflaum, *R. É. L.*, XXXVI, 1958, p. 391-392.

vernement de M. Aurelius Sebastianus en Mésie inférieure d'après 272 et nous ne voudrions donc plus maintenir nos assertions précédentes que « la Mésie inférieure était une province à gouverneur équestre dès 270 ou 271[1] ».

Mlle Sotgiu voudrait faire de M. Aurel(ius) Dom[nus] un *praeses* de la province d'Arabie.

Elle s'est fiée à la lecture du premier éditeur de ce texte de Gérasa, le professeur A. H. M. Jones[2], qui avait cru reconnaître à la fin de la ligne 3 un C et un A et avait interprété ces deux lettres comme deux sigles, à savoir les surnoms de la *legio III (Cyrenaica) A(ntoniniana)* ou *A(lexandriana)*. Mlle Sotgiu estime que le sigle A pourrait également être résolu par *A(ureliana)*, et fait par conséquence figurer ce personnage dans sa liste, tout en faisant précéder son nom d'un astérisque en tant qu'expression de ses propres doutes.

En fait, la pierre de Gerasa a été revue par le Père R. Mouterde[3], qui a bien déchiffré les lettres de la fin de la ligne 3 et lu un G et un A. Il s'agit donc de la *legio III Gallica* de Syrie. Aussi M. C. B. Welles, en reprenant le texte dans son édition des inscriptions de Gerasa[4], n'a-t-il pas retenu la lecture de M. Jones, mais fait imprimer *Ga[llicae]*. Le G se distingue d'ailleurs très bien sur la photo de la pierre. M. Welles considère d'ailleurs M. Aurel(ius) Dom[?] non pas comme un gouverneur, mais comme un procurateur affranchi de la province d'Arabie en se référant à deux autres textes[5] de Gerasa, dont l'un honore justement un certain M. Aur. Faustus, *Aug. lib. proc. prov. Arabiae.* Sans vouloir suivre jusqu'au bout la suggestion du savant de Yale, dont les preuves ne nous paraissent pas être péremptoires, nous estimons qu'il ne saurait guère être question de verser dorénavant le texte de Gerasa au dossier des gouverneurs de province de l'époque d'Aurélien, et cela d'autant moins que l'éditeur date les lettres de la première moitié du IIIe siècle.

En général, nous aurions préféré que l'auteur nous fournît des fastes complets du règne d'Aurélien. Nous aurions ainsi disposé de tous les renseignements sur le personnel administratif de cette époque. De toute façon, nous aurions aimé que Mlle Sotgiu parlât de Virius Lupus[6], *bis consul* en 278, lequel après la défaite de Zénobie a été chargé par son vainqueur de connaître à sa place des procès en cours, d'abord en Égypte, puis à travers l'Orient, [*iudex s*]*acrarum cognitionum* [*per*

1. Id., *Syria*, XXXIV, 1957, p. 142.
2. A. H. M. Jones, *J. R. S.*, XVIII, 1928, p. 150, n° 10 (= *A. E.*, 1930, 97).
3. R. Mouterde, *Syria*, X, 1930, p. 205, n° 1.
4. C. B. Welles, dans C. H. Kraeling, *Gerasa*, 1938, p. 437, n° 178 avec pl. 135 d.
5. C. B. Welles, *ibid.*, p. 436-437, n° 176-177.
6. *C. I. L.*, VI, 31775 (= D. 1210), cf. H.-G. Pflaum, *Syria*, XXIX, 1952, p. 326 et suiv.

Aeg(yptum)] *et per Orientem.* Bien entendu, ce fonctionnaire n'est pas à proprement parler un gouverneur de province, mais sa mission extraordinaire aurait bien mérité qu'on lui réservât une place dans la liste.

Pour terminer, deux remarques concernant l'Appendice. L'inscription nº 14 = *C. I. L.* VIII, 26246, d'Uchi Maius en Afrique proconsulaire est mutilée à l'endroit crucial, où l'on ne lit plus que la désinence *-anus* du nom de l'empereur. On a restitué [*Aureli*]*anus*, mais on peut également penser à [*Gordi*]*anus*, comme l'a proposé l'*index* du *C. I. L.* VIII à la page 155.

Enfin l'inscription nº 56 = J. Serra Vilaro, *Excavaciones en la necropolis romano-cristiana de Tarragona*, Memoria 104 de la *Junta superior de excavaciones y antiguedades*, 1928, p. 97, nº 11 et pl. LIV, 2 (= *A. E.*, 1930, 150) a été élevé par M. Asidonius Verus Faventinus, *v. p. a studiis Aug.* Cette rectification du gentilice Masidonius remonte à A. Stein, qui l'a proposée dans la *Prosopographia Imperii Romani*, I², 1933, p. 243, nº 1217. Nous touchons ainsi à une des difficultés majeures de toute recherche épigraphique qui est la dispersion bibliographique des publications. Très souvent un jeune savant ne se méfie pas suffisamment et il lui arrive alors de reproduire un texte depuis longtemps abandonné. Mais ce handicap ne doit pas le décourager, bien au contraire. Aussi voudrions-nous souligner que les erreurs que nous venons de relever ne sont finalement que peccadilles, et encourager Mlle Sotgiu à continuer dans une voie ardue certes, mais combien exaltante, qui la mènera bientôt, nous en sommes certains, à de belles découvertes.

H.-G. Pflaum.

Rudi Thomsen, *Early Roman Coinage, a Study of the Chronology*, II et III (Nationalmuseet Skrifter, Arkaeologisk-Historisk Raekke, IX et X) : Copenhague, 1961, 2 vol. in-4º, 387 et 302 pages, 90 et 70 couronnes.

Il y a un certain nombre de problèmes qui hantent les nuits des latinistes et des historiens de Rome, et qu'ils désespèrent de voir résoudre de leur vivant. L'un de ces problèmes vient d'être quasi définitivement réglé : il ne s'agit de rien de moins que de la date de création du denier, et de toutes les conséquences qui s'y trouvent impliquées touchant les débuts du monnayage romain.

Il y a quelque quarante ans, tout était calme dans la république numismatique. Tout le monde, depuis Eckel et Mommsen, croyait, parce que Pline l'avait dit, que Rome avait frappé ses premiers deniers en 269, peu de temps avant que la première guerre punique ne la contraignît à dévaluer ses as libraux du cinquième de leur poids et à en faire

des as sextantaires. Avant cela, à partir de 340 environ, elle avait utilisé les ateliers de Capoue pour frapper les didrachmes dits romano-campaniens. C'est alors que se produisit, en plusieurs étapes, 1924, 1929, 1932, ce qu'on a justement appelé la révolution Mattingly. Un admirable conservateur du Cabinet des Médailles au British Museum, M. Harold Mattingly, assisté d'une brillante pléiade de collaborateurs, a eu l'audace de décrocher la création du denier de la tradition plinienne et de proposer pour toute la monnaie romaine primitive une chronologie plus basse : le point fixé pour la date du denier, 187, ne semblait pas absolument nécessaire ; pourtant l'impression se répandit peu à peu qu'on était peut-être allé trop loin ; c'est à M. Rudi Thomsen, professeur à l'Université d'Aarhus, que reviendra le mérite d'avoir mis sur pied une solution d'équilibre.

Dès le Congrès international de numismatique de 1953, à Paris, M. Thomsen avait annoncé, par une communication remarquée, son intention de « reconsidérer la chronologie du monnayage romain primitif » et, en 1957, à Copenhague, publié le tome premier de cet *Early Roman Coinage*, qui présente, méthodiquement décrites et classées, toutes les données du problème : les textes, le matériel numismatique, les dépôts monétaires, les surfrappes, les éléments de comparaison du point de vue des types et de la métrologie, enfin la bibliographie analytique de 160 ans de recherche. On disposait ainsi d'un excellent instrument de travail, précis, complet et à jour, qui promettait que, l'heure de la synthèse venue, elle serait solidement établie sur l'ensemble de la documentation, sans rien omettre de ce que pouvaient apprendre non seulement le témoignage de Pline ou de Festus et la parenté entre la tête de cheval des didrachmes romano-campaniens et celui des monnaies puniques, mais encore les diagrammes de fréquence des diverses émissions, la composition des trésors, la datation d'un bronze de Syracuse de tel poids surfrappé par un coin romain de telle valeur. C'est cette synthèse que M. Thomsen vient de nous donner en deux volumes : même si, comme il est inévitable, elle suscite des objections de détail, notamment de la part de ses adversaires des deux fronts — traditionalistes et révolutionnaires — qu'il combat souvent avec une provocante âpreté, elle ne s'en impose pas moins, par l'ampleur de la reconstruction et le minutieux bon sens de la démonstration, à la confiance de tous les historiens.

Early Roman Coinage, cela veut dire le développement du monnayage romain depuis son origine, que l'auteur fixera, on le verra, en 289 av. J.-C. avec la création de l'*aes graue*, jusqu'à la réduction sextantaire de l'as et l'introduction du denier au cours de la seconde guerre punique : c'est donc de tout le III^e^ siècle exactement que se trouve ici retracée

l'histoire numismatique ; mais l'ordre suivi n'est pas chronologique : il remonte progressivement le cours du temps et, le tome II ayant traité principalement le problème du denier, le troisième embrassera le monnayage antérieur.

Pour dater le denier, M. Thomsen a recours à une méthode indirecte qui l'entraîne à étudier préalablement les étapes de la réduction de poids des bronzes lourds de la série à la proue. Au point de départ, un as de 273 grammes inférieur à la livre romaine de 327 grammes, dont on a cru à tort qu'il représentait une « livre osque » de 10 onces ; en fait la série à la proue n'était pas la plus ancienne des émissions d'*aes graue*, qui avaient commencé par être réellement librales (p. 27). Ensuite, quoi qu'en ait dit Pline qui affirmait la chute verticale de l'as libral à l'as sextantaire, on constate une réduction continue dont les étapes semi-librales et sextantaires sont surtout apparentes, et entre elles deux une phase post-semi-librale comprenant plusieurs paliers, triental, quadrantal et même sous-quadrantal. Particulièrement intéressantes sont certaines remarques (p. 67 sq.) sur la durée de ces émissions, en général proportionnelle à leur volume : les bronzes « libraux » nous sont parvenus en beaucoup plus grande quantité que les bronzes semi-libraux ou post-semi-libraux ; les trésors et les dépôts votifs confirment la surabondance des premiers ; tout indique que les réductions suivantes n'ont dû couvrir que de brèves périodes de temps.

La question est maintenant de savoir à quelle phase de la réduction de la série à la proue correspond l'apparition du denier. Ici interviennent les symboles qui, désignant des ateliers monétaires, sont gravés à la fois sur des bronzes et sur les premiers deniers. Un des plus importants de ces symboles, l'épi de blé, révèle un atelier sicilien. Une discussion serrée (p. 79 sq.) conduit M. Thomsen à la conclusion que le denier fut introduit en même temps que l'as sextantaire, et même que les deux innovations faisaient partie de la même réforme monétaire.

A cette chronologie relative il faut substituer une chronologie absolue.

Termini post quos : Pline disait 269 (et Tite-Live 268), mais l'*aes graue* libral des colonies latines de l'Adriatique (Rimini, 268), qui imite les types et suit les réductions de poids de la capitale, prouve que Rome émettait encore en 268 des as libraux (p. 100 sq.) ; de même Brindes, fondée en 246-245, a encore connu le système triental (p. 106 sq.) ; surtout les monnaies de Capoue, d'Atella, de Calatia, émises pendant la révolte de 216-211, et encore celles de Velecha (*Volcei*) et des Bruttiens, montrent qu'en 216-215 le système quadrantal était encore en vigueur (p. 108 sq.), et par conséquent que le denier n'existait pas encore.

Termini ante quos : ici M. Thomsen se tourne vers M. Mattingly et son école, qui avaient cru qu'on ne trouvait pas trace du denier avant

187. La démonstration intéressera particulièrement les latinistes, car c'est Plaute, avec sa *Casina* et son *Trinummus*, qui fournit les principaux éléments en question : le titre de cette dernière comédie ne faisait-il pas allusion à une pièce de monnaie en circulation vers 190, équivalant à un tétradrachme attique ou, anachroniquement, à un cistophore, et qui en tout cas excluait l'existence, à cette date, du denier? M. Thomsen fait ingénieusement remarquer que le mot ne figure, en dehors du prologue, que dans un vers (843) où il est visiblement une création verbale de Plaute. C'est le surnom que Sycophante donne à la journée qui lui vaudra cette aubaine :

> *Huic ego diei nomen Trinummo facio; nam ego operam meam*
> *Tribus nummis hodie locaui ad artis nugatorias.*

Et M. Ernout traduit très bien : la journée des Trois-Écus. Partout ailleurs Plaute dit : *tres nummi*. Le *trinummus* n'a pas plus de réalité numismatique, en tant que pièce de monnaie, que les 4 sous de l'*Opéra* de ce nom, les 3 Grosschen du *Dreigrosschenoper* (p. 151). Le problème des *noui nummi* du prologue de la *Casina* est aussi évoqué (p. 173 sq.).

D'ailleurs les types du denier, et spécialement celui du droit, qui, comme l'a récemment redémontré M. Alföldi, représente bien Rome et non Bellona (p. 158 sq.), ne sauraient favoriser une datation du denier aussi tardive. D'excellentes pages (p. 205 sq.), inspirées entre autres par l'examen du trésor de Minturnes, invitent à la reporter au milieu de la seconde guerre punique : l'instabilité des poids, car le poids initial du denier et celui de l'as sextantaire ne réussirent à se maintenir que peu de temps, la dispersion des ateliers, prouvée par la multiplicité des marques et symboles, dénoncent dans sa création l'effet de circonstances troublées qui exigeaient de nombreuses émissions de guerre, frappées en dehors de Rome, surtout en Grande-Grèce et en Sicile. M. Thomsen gardera pour la fin (p. 356 sq.) l'argument-massue, ce « don des dieux » que les fouilles américaines de Serra Orlando sur le site de l'antique Morgantina ont, ces toutes dernières années, apporté à la discussion en révélant, dans deux sanctuaires de Démèter et Corè dont nous savons qu'ils furent détruits, avec la ville rebelle, en 211, par un corps de mercenaires espagnols aux ordres du préteur M. Cornelius Cethegus (Liv., XXVI, 21, 7), d'irréfutables pièces à conviction, parmi lesquelles un authentique denier. Toute cette enquête est vraiment passionnante pour le lecteur de Tite-Live, et l'on rêve d'une édition de la troisième décade qui, comme M. Ettore Gabrici l'a fait pour les *Res Gestae*, serait illustrée par les monnaies, monnaies romaines, mais aussi puniques, tarentines, syracusaines, campaniennes, étrusques (avec l'éléphant d'Hannibal) et de tous les peuples d'Italie qui, secoués pendant dix-sept ans par la

tourmente, ont traduit dans la numismatique leur déséquilibre et parfois les thèmes de leur propagande politique.

M. Thomsen, au terme de ce premier tome, resserrera encore la fourchette de ses calculs en datant l'introduction du denier d'entre 213 et 211 ; il aura, chemin faisant, étudié les autres émissions contemporaines, celles des pièces d'or, dont l'une, avec la scène du Serment, remonte à 216, et l'autre, avec Mars au droit et l'aigle au revers, serait de 209 (dommage qu'on en ait trouvé un exemplaire à Morgantina, p. 364), celle du *quadrigatus* qui a précédé le denier et a été remplacé par celui-ci après 213, en même temps que par le victoriat : monnaie mystérieuse que celle-là, dont les dépôts monétaires prouvent la « relative incompatibilité » avec le denier : des trésors de victoriats ne contiennent parfois aucun denier, et réciproquement. Pesant un demi-quadrigatus, utilisé *mercis loco*, le victoriat semble avoir été destiné aux relations commerciales avec l'étranger.

Le troisième volume fait un bond en arrière, pour reprendre, aux origines de la monnaie romaine, le problème de la série dite romano-campanienne et des séries parallèles de l'*aes graue*. Recherche d'une chronologie relative, d'abord : les didrachmes en question comprennent un groupe lourd, inscrit à la légende *Romano*, et dont les poids, dans ses trois émissions, s'abaissent en moyenne de 7 gr. 24 à 6 gr. 97, et un groupe léger, dont l'émission au type de Roma et de la Victoire est encore inscrit à la légende *Romano*, et les trois autres à la légende *Roma*, toutes quatre offrant un poids sensiblement constant autour de 6 gr. 62-6 gr. 53. On pouvait croire que dans chaque groupe les trois ou quatre émissions, en même temps que les types correspondants d'*aes graue*, étaient sorties, sous le nom de Rome, de différents centres que M. Mattingly plaçait à Rome, dans le nord, à Bénévent et à Tarente (p. 63) ; en tout cas pas à Capoue. M. Thomsen montre avec force que l'hypothèse de quatre zones spécifiques de circulation est contredite par le mélange des types dans les dépôts monétaires de toutes les régions d'Italie : à une répartition géographique il tend à substituer un classement chronologique (p. 72) : ainsi les plus anciennes émissions sont celles du didrachme (*Romano*) avec Mars et la tête de cheval et de l'as avec Janus et Mercure ; viennent ensuite le didrachme avec Apollon et le cheval bondissant et l'as avec Apollon au droit et au revers ; puis le didrachme avec Hercule et la louve aux jumeaux ; enfin le didrachme avec Roma et la Victoire.

Pour passer de la chronologie relative à une chronologie absolue, on dispose d'un certain nombre de repères, dont le plus important est fourni par le temple de Juno Moneta, au Capitole, où, en raison de l' « avertissement » qu'elle aurait donné aux Romains pendant la guerre

de Pyrrhus, on aurait désormais frappé la monnaie. Sans se prononcer sur l'origine du vocable, M. Thomsen croit raisonnablement (p. 88) qu'il s'agit d'une vieille divinité italique, dont le sanctuaire, bien protégé sur l'Arx, devait normalement abriter l'atelier monétaire de Rome, et qui par suite donna son nom aux produits de cet atelier. En tout cas il écarte résolument l'hypothèse, reprise par Mattingly malgré les sévères critiques d'E. Babelon, d'un lien étymologique avec le punique *machanat*. Mais il retient et réaffirme, contre M^lle^ Breglia, valeureuse championne de la chronologie haute, le rapport avec la guerre de Pyrrhus et l'évidente imitation du monnayage punique qu'offrent les revers au type du cheval (p. 92) : la première émission doit être contemporaine du traité de 280 entre Rome et Carthage (p. 154), et la tête de Mars qui orne le droit, inspirée des types de Métaponte, semble placer dans cette ville l'atelier d'où cette émission est sortie (p. 157). Elle a été largement copiée par les colonies latines, Cosa notamment après 273. Un autre point fixe certain apparaît avec les didrachmes de la troisième émission au type d'Hercule et de la louve allaitant les jumeaux : ce revers est clairement daté du consulat de Q. Ogulnius (269), l'un des deux frères qui avaient élevé le groupe de bronze illustré par M. Carcopino ; mais en 269 il n'est plus besoin de chercher bien loin, sur les théâtres d'opérations militaires, un atelier qui ne pouvait être qu'à Rome dans le temple de Juno Moneta ; et c'est peut-être à cause de l'importance de cette première monnaie véritablement romaine (p. 161) que l'année 269 a fait époque dans les traditions numismatiques des Romains. Toute cette partie abonde en vues du plus riche intérêt : ce furent les problèmes financiers soulevés par la guerre de Pyrrhus qui amenèrent le commencement du monnayage romain d'argent ; ce fut le contact avec le monde de la Grande-Grèce qui obligea Rome à monnayer un autre métal que le bronze ; ce fut son alliance avec Carthage et sans doute la fourniture par son alliée des ressources métalliques dont elle avait besoin qui déterminèrent les plus significatifs de ses premiers revers. Mais la fin de la guerre, avec la prise de Tarente en 272, n'interrompit pas un essor maintenant irréversible. Seulement, alors, « les émissions se répandirent vers le nord, en même temps que les vétérans rentraient chez eux » : remarque qui, entre beaucoup, permet d'apprécier avec quelle sûreté M. Thomsen mène de front analyse numismatique et commentaire historique. On ne peut malheureusement que mentionner l'étonnant problème que posent les rapports de la quatrième émission *Romano*, Roma et la victoire couronnant une palme, avec les monnaies d'Arsinoé d'Égypte (après 270), auxquelles le didrachme a emprunté le principe de ses marques alphabétiques A, AA, AAA. Quoi qu'on puisse penser de ces marques, cette influence de l'Égypte dans l'organisation

du système monétaire romain, le parallélisme du monnayage romain et ptolémaïque à cette date, la présence à Rome, qu'il paraît dénoncer, d'un ou plusieurs artistes alexandrins, sont un fait inattendu dont M. Thomsen s'efforce d'éclairer les aspects (p. 127 sq., 167). Il conclut tout ce développement en fixant vers 235 la création du *quadrigatus* qui succéda aux didrachmes romano-campaniens et de la série à la proue de l'*aes graue*, dont la réduction semi-librale se place autour des années 220.

Mais l'*aes graue* antérieur? Par un de ces détours auxquels nous sommes habitués, et qui ne nuisent pas à la clarté de la démonstration, c'est le problème de l'*aes signatum* qui sera réglé en premier. On croirait volontiers que ces barres de bronze, marquées de diverses représentations, taureaux qui rappellent la signification primitive de la *pecunia*, ancre, trident, bouclier, etc... (il y en a onze types), remontent à une très haute antiquité. Lesdits symboles en réalité, qu'accompagne la légende *Romanom*, sont de style hellénistique ; plusieurs d'entre eux commémorent des événements historiques du IIIe siècle, et par exemple les poulets sacrés et les éperons de navire une victoire navale. M. Thomsen a eu le mérite de trouver dans le plus ancien d'entre eux, une branche et des vrilles incuses (p. 207), la survivance qui les rattache à des barres semblablement marquées d'une branche sèche qu'on avait vues, d'Émilie au Ve siècle, se répandre au IVe en Ombrie et en Étrurie. L'*aes signatum* romain est contemporain de l'*aes graue* ; c'est une monnaie, mais spéciale, faite pour être pesée, et ne répondant pas aux mêmes besoins, réservée, entre autres, aux offrandes et aux cérémonies. L'*aes rude* primitif, informes lingots de bronze qui, eux, remontaient aux plus anciens temps (on en a trouvé sous le *lapis niger* du Forum), continue aussi à figurer dans les dépôts votifs à côté de l'*aes signatum*. L'institution des *tres uiri monetales*, en 289, a eu pour but de contrôler la production contemporaine de l'*aes signatum* et de l'*aes graue*.

Ce résumé, trop long et pourtant trop court, aura peut-être donné une idée des services considérables que la synthèse de M. Thomsen rendra, non seulement aux numismates de profession, mais à tous ceux qui s'intéressent à la civilisation de la Rome archaïque : combien de données économiques peuvent maintenant être évaluées avec précision, qui jusqu'ici n'étaient que des chiffres incertains et vagues !

Pour conclure, nous résumerons schématiquement les principales dates de cette chronologie du monnayage romain primitif :

289 : institution des *IIIuiri monetales* ; création de l'*aes graue* avec la série Janus-Mercure ; création de l'*aes signatum* (branche et vrilles).

280 : émissions extraordinaires de didrachmes avec la série Mars-tête de cheval, puis avec la série Apollon-cheval bondissant ; continuation

de l'*aes graue* avec la série Apollon-Apollon et la série Dioscure-Apollon ; continuation de l'*aes signatum* (représentations variées).

269 : création, à Rome, du didrachme de la série Hercule-louve allaitant les jumeaux ; continuation de l'*aes graue* avec la série Roma-Roma sans symboles.

264 environ : création du didrachme de la série Roma-Victoire couronnant un trophée, suivi par les didrachmes à la légende *Roma* de poids plus léger et par les mêmes types d'*aes graue* de poids également réduit.

235 environ : création du *quadrigatus* et de la série à la proue de l'*aes graue* (273 grammes).

Entre 225 et 220 : réduction semi-librale.

Vers 217-216 : réduction post-semi-librale, avec des paliers triental, quadrantal et sous-quadrantal.

216 : première émission d'or au type de Janus-Scène du serment.

213 : création du victoriat, et simultanément ou un peu après du denier ; réduction sextantaire.

209 : deuxième émission d'or au type de Mars et de l'aigle.

Jacques HEURGON.

Droit romain.

Edoardo VOLTERRA, *Istituzioni di Diritto Privato Romano* : Roma, Edizioni Ricerche, 1961, 828 pages et 2 tables.

La parution d'un manuel est toujours un événement dans le monde des romanistes, et l'ouvrage de M. Volterra, en raison de la personnalité de son auteur, devait moins qu'un autre demeurer inaperçu. Il semble même qu'au delà des Alpes l'ardeur des controverses et la hâte de les ouvrir aient franchi certaines limites. Bien heureux nos collègues italiens, toujours sur la brèche ! Aujourd'hui que le droit romain a presque perdu droit de cité dans nos facultés, leur passion éveille en nous quelque vieille nostalgie.

L'ouvrage de M. Volterra est présenté par son auteur comme « né de l'enseignement ». C'est son cours, perfectionné par des années de travail et de méditation, qu'il a voulu faire connaître aux lecteurs. Et, en le qualifiant d'*Istituzioni*, il a voulu demeurer fidèle à la grande tradition de Gaius et de Justinien. Décrire aux étudiants le système du droit privé en vigueur dans l'État romain aux différentes phases de son évolution, tel est le but déclaré de l'ouvrage. But que l'auteur atteint d'emblée par une clarté difficilement égalable et une parfaite expérience didactique. Nous aimons tout particulièrement sa façon d'écrire, aisée, mais non jamais trop facile, concise sans aucune sécheresse. Il nous est spé-